ACADÉMIE DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité

CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs.

"Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté."

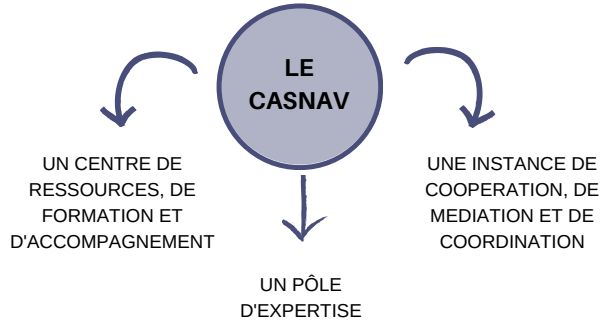
Extrait de l'article L.111-1 du Code de l'éducation

Les **CASNAV** sont des structures de l'éducation nationale dédiées à **l'accueil** et à **la scolarité** des enfants allophones nouvellement arrivés (**EANA***) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (**EFIV***).

Les EANA et des EFIV sont accueillis dans **des dispositifs spécialisés** (**UPE2A*, MLDS***) et en classe ordinaire selon leurs besoins.

BO (bulletin officiel) du 11 octobre 2012

QUELLES SONT LES MISSIONS DU CASNAV ?



Les missions des CASNAV sont définies par la circulaire n°2012-143 du 2 octobre 2012 et le BO n°37 du 11 octobre 2012.

UN PÔLE D'EXPERTISE

- Accueil et scolarisation des EFIV* et EANA*, prise en charge des familles. L'académie accueille environ 5000 EANA*.
- cartographie de l'académie en lien avec les services du rectorat et des DSDEN (services départementaux).

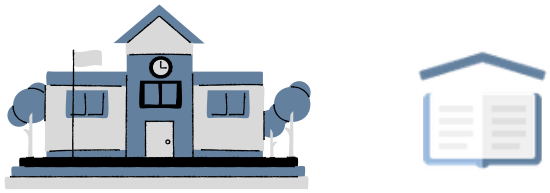
UN CENTRE DE RESSOURCES ET DE FORMATION

- Ressources,
- formation initiale, continue et accompagnement des enseignants, cadres et autres personnels,
  - Certification FLS (BO n°30 du 25 juillet 2019)
  - Habilitation et réhabilitation au DELF*.

UNE INSTANCE DE COOPÉRATION ET DE MÉDIATION

- Collaboration avec les chefs d'établissements, les inspecteurs de l'éducation nationale, les coordinateurs MLDS*, les centres d'information et d'orientation (CIO) et les partenaires de l'éducation nationale,
- coopération avec les services des DSDEN.

LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES ALLOPHONES



Le CASNAV de l'académie de Lyon travaille en étroite collaboration avec les trois départements de l'académie (Ain, Loire, Rhône) afin de proposer une politique cohérente et respectueuse des spécificités de chacun.

AIN

- **1er degré :** 19 enseignants itinérants dont 2 inter degrés.
- **Collèges :** 19 UPE2A* dont 3 NSA*.
- **Lycées :** 10 UPE2A* dont 5 accueillant des NSA*.

LOIRE

- **1er degré :** 21 enseignants itinérants.
- **Collèges : 18**UPE2A* DONT 2 NSA*.
- **Lycées :** 9 UPE2A* dont 2 privées et 3 NSA*.

RHÔNE

- **1er degré :** 69 enseignants dont 5 brigades.
- **Collèges :** 50 UPE2A* dont 6 privées et 9 NSA*.
- **Lycées :** 22 UPE2A* dont 2 privées, 9 NSA*, 6 "MLDS* allophones".

*se référer au glossaire de la brochure pour plus de précisions

L'ORGANISATION DU CASNAV

Responsable : Véronique BOULHOL, IA-IPR de lettres
Secrétariat : Stéphanie MARCHAND-VALAT

Chargées de mission académiques :
Mathilde DELARUE
Anne-Sophie HUCHARD
Floriane MARCHAND
Nathalie PEJU
Lauriane REGAL

Formatrices académiques
Mathilde DELARUE
Lauriane REGAL

MISSIONS

FORMATION Conception et suivi des parcours de formation EANA Conception et suivi des parcours de formation EFIV Conception et suivi parcours de formation DELF	Mathilde DELARUE – Lauriane REGAL Anne-Sophie HUCHARD Floriane MARCHAND
RESSOURCES HUMAINES Besoin de remplacement enseignants UPE2A Besoin recrutement intervenants OEPRE Ain et Loire Besoin recrutement intervenants OEPRE Rhône Accompagnement professeurs Loire et Rhône (2nd degré) Accompagnement professeurs Ain (2nd degré)	Mathilde DELARUE – Lauriane REGAL – Nathalie PEJU Anne-Sophie HUCHARD Floriane MARCHAND Mathilde DELARUE – Lauriane REGAL Nathalie PEJU
CERTIFICATION - DIPLOMATION Co-gestion de l'examen du DELF scolaire (avec la DEC8)	Nathalie PEJU
Suivi académique public EFIV Suivi académique OEPRE Rhône Suivi académique OEPRE Ain et Loire Suivi académique scolarisation - de 16 ans Suivi académique scolarisation des + de 16 ans	Anne-Sophie HUCHARD Floriane MARCHAND Anne-Sophie HUCHARD Lauriane REGAL Mathilde DELARUE
ANIMATION DU RESEAU ET MEDIATION Proposition et accompagnement de projets pédagogiques Conseil, expertise, accompagnement Médiation culturelle et linguistique	Mathilde DELARUE - Anne-Sophie HUCHARD - Lauriane REGAL

CONTACTER LE CASNAV

Téléphone : 04 72 80 66 06
Adresse : 47 rue Philippe de Lassalle - 69004 LYON
Email : casnav@ac-lyon.fr

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET :
www.ac-lyon.fr/casnav

AIN

Responsables institutionnels
Martine PETIT, IA-DAASEN
Blandine MEZERETTE, IEN-IO
Stéphane SEBASTIEN, ADASEN



Chargées de mission :
Marielle DAUJAT, chargée de mission dsden EANA - OEPRE – EFIV
04 74 45 58 54 / 06 24 67 78 25
ce.ia01-eana@ac-lyon.fr
Evelyne MACIOCIA, chargée de mission 1erdegré
ce.ia01-eana@ac-lyon.fr
Nathalie PEJU, chargée de mission académique
casnav@ac-lyon.fr

LOIRE

Responsables institutionnels
Carole BOLUSSET-GÉRENTON, IA-DAASEN
Béatrice DE COSAS, IEN-IO
Alexis CHARRE, ADASEN



Chargés de mission
Véronique CHANON – EANA - UT Ondaine-Gier-Pilat
ce.ia42-allophones-ut-opg@ac-lyon.fr
Marie-Eve FOURGASSIE – EANA - UT Loire Nord et Centre
ce.ia42-allophones-ut-centre@ac-lyon.fr / ce.ia42-allophones-ut-nord@ac-lyon.fr
Daniel FOURNIER – EANA - UT Saint-Etienne et couronne nord
ce.ia42-allophones-ut-saintetienne@ac-lyon.fr
Fanny DEVILLE – EFIV ce.ia42-enfants-du-voyage@ac-lyon.fr

RHÔNE

Responsables institutionnels
Sophie RENAUDIN, IA-DAASEN
Christine BOURDIN, IEN-IO
Thibaut MAINVILLE, ADASEN



Chargées de mission 1er degré
Stéphanie DURY - EANA-EFIV :
ce.ia69-allophones-1er-degre-secteur1@ac-lyon.fr
Marion LENA - EANA :
ce.ia69-allophones-1er-degre-secteur2@ac-lyon.fr
Sophie DAUDE - EFIV :
Sophie.Daude@ac-lyon.fr

Chargés de mission 2nd degré
Zone 1 : Catherine PERON zone1-allophones69@ac-lyon.fr
Zone 2 : Inès ABED zone2-allophones69@ac-lyon.fr
Zone 3 : Luc-André CHARLEMAGNE zone3-allophones69@ac-lyon.fr
Zone 4 : Loubna AIT-HATRIT zone4-allophones69@ac-lyon.fr